Lucerne, le 19 février 2021

**Tir fédéral en campagne 2021**

**La plus grande Fête de tir au monde aura lieu**

**Dans la mesure où la pandémie de coronavirus le permet, le Tir fédéral en campagne aura lieu le week-end officiel du 28 au 30 mai 2021. En outre, les fédérations cantonales peuvent fixer un week-end supplémentaire. Les responsables ont fixé ces dispositions ainsi que d'autres lors d'une réunion de coordination mi-février.**

Les mesures visant à endiguer le coronavirus ont des répercussions majeures sur les activités de tir actuellement. Les concours et les exercices au Sport populaire sont impossibles pour le moment. La Fédération sportive suisse de tir espère à ce propos que les mesures seront bientôt assouplies. Lors d'une vidéoconférence, les responsables de la FST et les Délégués cantonaux ont discuté de l'organisation du Tir fédéral en campagne 2021 et ont adopté des mesures. Les expériences de la première vague de coronavirus de l'année dernière ont été analysées en détail et prises en compte. Les décisions suivantes ont été prises:

* Le TFC 2021 a lieu lors du week-end officiel du 28 au 30 mai 2021.
* Les tirs préliminaires sont toujours possibles sans restriction.
* Les fédérations cantonales peuvent fixer elles-mêmes un deuxième week-end de Tir en campagne. Dans la mesure du possible, celui-ci doit avoir lieu autour du 1er août 2021.
* Les sociétés de tir peuvent proposer le Tir en campagne lors de leurs exercices obligatoires annoncés (PO). A cet égard, le programme du TC doit impérativement être tiré avant le PO et sans coups d’essai.
* Les résultats pour les autres concours ou les distinctions spéciales (médaille Stapfer, prix Feller, qualification pour la finale de la Cible campagne, etc.) doivent être communiqués jusqu’au 2 août 2021.
* A partir du 2 août 2021, les sociétés de tir peuvent continuer à proposer le programme de TC en tant que «manifestation de société». Ces résultats ne comptent pas pour les concours spéciaux.
* Les mesures de la Confédération ou des cantons contre le coronavirus qui seront alors en vigueur devront être respectées (p. ex. le suivi des contacts, le concept de protection, le point de restauration de la fête, etc.).
* En 2021, le PO doit de nouveau être impérativement effectué pour les soldats soumis à l’obligation de tir jusqu’au 30 septembre 2021 (TC, formation JT également jusqu’au 30.09.21).

La FST souhaite laisser à ses associations membres la plus grande liberté possible en ce qui concerne l'organisation du TFC. Malheureusement, il est difficile de prévoir comment la pandémie va se développer.

Grâce à la souplesse des conditions cadres, plus de 80’000 tireuses et tireurs ont effectué le TFC l'année dernière malgré la pandémie. Grâce à une préparation opportune, nous voulons atteindre un nombre de participants nettement supérieur cette année.